Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-212900120-20260321-DELIB_03_2026-DE

Département du Finistère

DÉLIBERATION N° 03/2026
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOLAZEC

Nombre de membres En exercice :	11
Nombre de membres Présents :	11
Nombre de suffrages Exprimés :	**11**
VOTE :	
Pour :	**11**
Contre :	0
Abstentions :	**0**

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOLAZEC, dûment convoqué le 17 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de : Madame JÉZÉQUEL Coralie, Maire
Présents : M. SUET François, Mme LE ROUX Audrey, M. TANGUY Auguste, M. TRIFFAUT Jean-Luc, M. REMY Pascal, Mme COTONNEC Chantal, M. LE CAIGNARD Claude, Mme MANCHEC Isabelle, Mme LOZAC'H Corinne, M. LENCOT Gwénaël,
Absents excusés :
Procurations :
Secrétaire de séance : M. LENCOT Gwénaël
Assesseurs : M. TRIFFAUT Jean-Luc, Mme MANCHEC Isabelle

OBJET : ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Sous la présidence de Madame Coralie JÉZÉQUEL élue maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;
Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;
Après un appel à candidatures, il est procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

La liste « Bolazec, notre village au quotidien » composée de Monsieur SUET François, Madame LE ROUX Audrey et Monsieur TANGUY Auguste est candidate.

Élection liste des adjoints :

1**er tour de scrutin**
Après vote à bulletin secret, et dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11 (onze)
- Nombre de bulletins nuls ou assimilés : 0 (zéro)
- Suffrages exprimés : 11 (onze)
- Majorité absolue : 6 (six)

Suffrages obtenus par liste :

– Liste « Bolazec, notre village au quotidien » composée de SUET François, LE ROUX Audrey et TANGUY Auguste, 11 (onze) voix,

- La liste « Bolazec, notre village au quotidien » composée de SUET François, LE ROUX Audrey et TANGUY Auguste ayant obtenu la majorité absolue.

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-212900120-20260321-DELIB_03_2026-DE

Sont proclamés adjoints au maire : Monsieur SUET François, Madame LE ROUX Audrey et Monsieur TANGUY Auguste.

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Installe,

- Monsieur François SUET en qualité de 1er Adjoint, en charge de la gestion des services techniques et de l'urbanisme
- Madame Audrey LE ROUX en qualité de 2e Adjointe, en charge des finances et ressources humaines
- Monsieur Auguste TANGUY en qualité de 3e Adjoint, en charge de la vie locale, gestion de l'eau et de l'assainissement, et le suivi des travaux.

Le secrétaire de séance :
LENCOT Gwénaël

Pour extrait certifié conforme,
La Maire,
Coralie JÉZÉQUEL